

Enquête d'insertion des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2017



Chiffres clés

Hôtellerie - Restauration - Tourisme



88% des répondants
ont obtenu une certification

690 sortants → **420 répondants** → **60%**



85% ont eu au moins un emploi
au cours des 12 derniers mois

67% sont en emploi, 12 mois
après la sortie de formation



76% des répondants en emploi déclarent
que ce dernier est en relation
avec la formation suivie

2% poursuivent une formation



Représentation de l'avenir professionnel

Confiant, optimiste 77%

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation »
en lien avec l'objectif opérationnel
« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle,
en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble
des dispositifs de formation »

Taux de réponse
65%
6 650
répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2018 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque Formation et du Programme Bretagne Formation (PBF). Parmi les 10 230 sortants, 6 650 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2017, 6 130 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.



Hôtellerie - Restauration - Tourisme

690 sortants 420 répondants

Les sortants de formation en 2017

LE DOMAINE

7% de l'ensemble des sortants en 2017
Tous domaines, PBF + chèque formation

3 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Cuisine	58%
Hôtellerie, service en salle	29%
Tourisme	13%

LES DISPOSITIFS

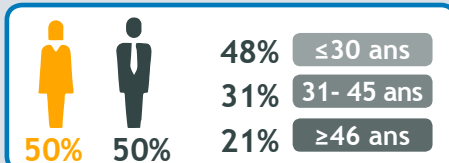
94% PBF
6% Chèque formation

LES FORMATIONS

30 OF (+3 hors Bretagne)
27 formations (+3 hors Bretagne)

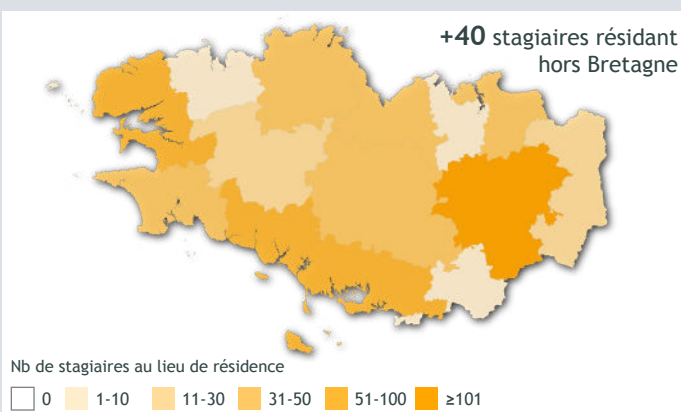
LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



69% de publics prioritaires

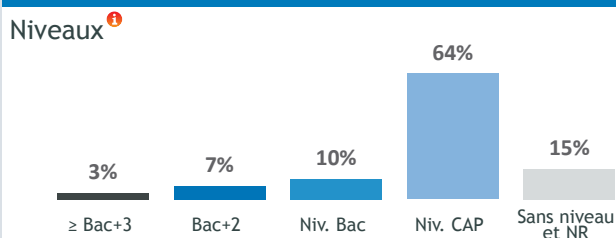
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

120 CAP cuisine
80 Niveau indéterminée : Hôtellerie-restauration
80 Titre professionnel agent(e) de restauration

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 60%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

88% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 92%
Public prioritaire 87%

85% ont obtenu une certification de niveau supérieur à leur niveau de départ

84% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 ... m'a permis d'améliorer mes compétences
- 2 ... m'a motivé pour chercher un emploi
- 3 ... m'a permis de renforcer ma confiance en soi

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

85% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

■ Parcours d'emploi ■ Alternance Emploi/Chômage ■ Parcours de formation
■ Situation de chômage ■ Situation d'inactivité ■ Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?



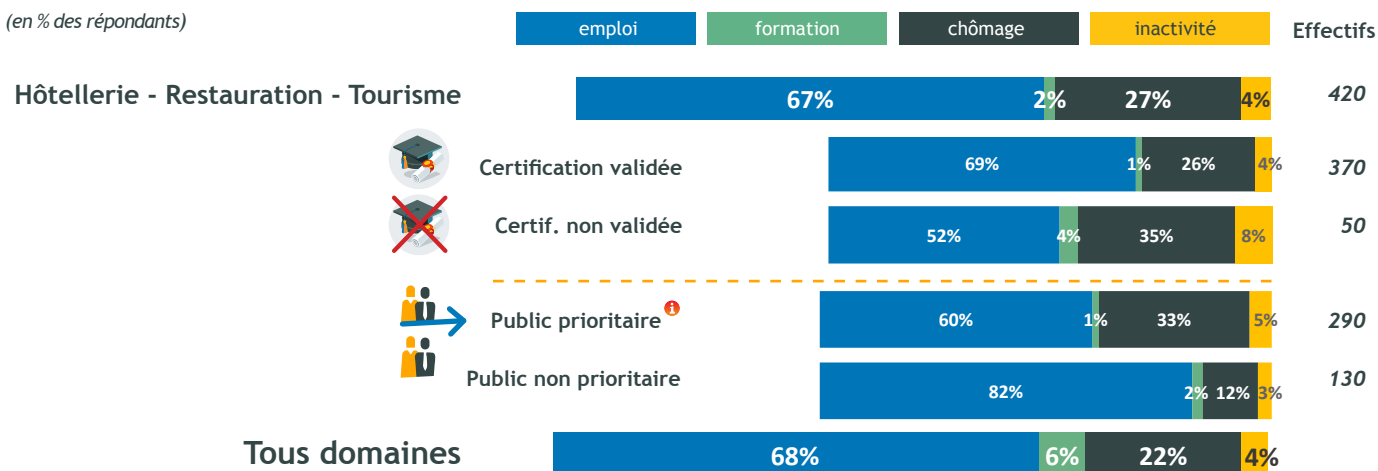


Hôtellerie - Restauration - Tourisme

690 sortants → 420 répondants

Situation 12 mois après la fin de formation

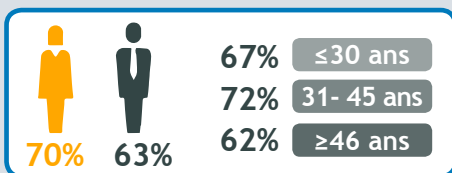
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

67% des répondants en emploi, soit 280 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
70% des femmes et 63% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

60% des publics prioritaires ¹

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



76% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

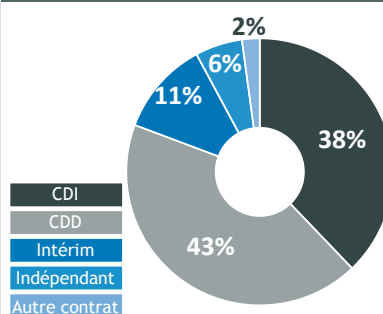
76% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie

(résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥ 10 par niveau)

Niveaux ¹	Effectifs
≥ Bac+5	10
Bac+3	25
Bac+2	35
Niv. Bac	170
Niv. CAP	

Nature du contrat



Temps de travail

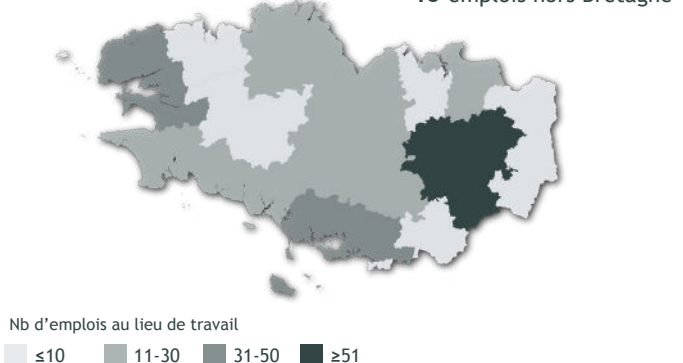


Temps complet 80%

Temps partiel perçu comme subi pour 31% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+40 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête

- 60% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 33% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 7% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel





Hôtellerie - Restauration - Tourisme

690 sortants 420 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
14 - Hôtels - Restauration - Tourisme	690	420	60%	280	67%	10	2%
Cuisine	400	250	61%	170	68%	<5	1%
CAP cuisine	120	80	69%	70	80%	-	--
Titre professionnel agent(e) de restauration	80	50	64%	20	46%	-	--
Crêpier(e)	60	40	63%	30	65%	-	--
Titre professionnel cuisinier(ière)	60	30	47%	20	76%	-	--
Niveau V : Cuisine	30	20	47%	10	63%	<5	6%
CQP pizzaiolo	20	10	61%	10	50%	<5	7%
Hôtellerie, service en salle	200	110	55%	70	65%	<5	3%
Niveau indéterminée : Hôtels-restaurant	80	50	56%	30	59%	-	--
Titre professionnel serveur(se) en restauration	40	20	45%	10	55%	<5	10%
CAP services en brasserie-café	20	10	54%	10	62%	<5	8%
Titre professionnel réceptionniste en hôtellerie	20	10	67%	10	83%	-	--
Tourisme	90	60	67%	40	70%	<5	3%
Responsable d'un centre de profit tourisme / hôtellerie / restauration	20	10	75%	10	67%	<5	17%

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2019



GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

